FE REPUBLIQUE DU BENIN ----PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-314 DU 10 JUILLET 2006

Portant nomination de Monsieur Lionel ZINSOU en qualité de Conseiller Spécial du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- **Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006;
- Vu le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du cabinet civil du Président de la République ;
- Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement :
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 26 juin 2006 ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Monsieur Lionel ZINSOU est nommé Conseiller Spécial du Président de la République.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 juillet 2006

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



<u>AMPLIATIONS</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 AUTRES MINISTERES 22 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM — FADESP 3-UNIPAR — FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-